

POUR LE GÉNÉRAL
Rhône
N° 602
1882

N° 848 — Troisième année

Vendredi 2 Juin 1882

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale..... 5 la ligne
 Réclames..... 4 fr. 50
 Annonces anglaises..... 3 fr. 50

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
 14, rue Confort, à Lyon

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON
 Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Trois mois	Six mois
5 fr. 10	10 fr. 10
Autres départements	5 fr. 14
Etranger et Union postale	10 fr. 18

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
 73, rue de la République, 73

BOURSE DE PARIS

Du 1^{er} juin 1882

100 français	83 15	Crédit mobilier	753
100 amortissable	81 40	Crédit Lyonnais	490
100 nouveau	90 45	Mobilier espagnol	70
100 français	116	Union générale	70
italien 5 0/0	90 45	Foncière lyonnaise	70
Hongrois 8 0/0	90 45	Autrichiens	507
Ausse 6 0/0	90 45	Lombards	507
Port 5 0/0	90 45	Sarragosse	580
Égyptiens 6 0/0 1877	355	Nord-Espagne	580
Égyptiens 6 0/0 1882	355	Transatlantique	580
rente d'Écompte	1525	Suez	2715
crédit foncier	1525	Consolidés à Londres	100 78
banque ottomane	807	Panama	500
banque Autrichienne	500		

Télégrammes

DE NUIT
Fil spécial du RÉPUBLICAIN DU RHONE

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 1^{er} Juin.

Les collèges communaux

La commission des collèges communaux a entendu M. Zévort, directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'instruction publique, qui a donné des explications sur l'emploi des subventions des villes, l'augmentation des subventions de l'Etat et l'assimilation des professeurs des collèges communaux à ceux des lycées, à égalité de grades et d'années de service.

M. Zévort n'est pas favorable à une assimilation entraînant des dépenses de 700,000 francs. Il a reconnu qu'il y avait lieu de régler la situation des professeurs non licenciés exerçant depuis un certain nombre d'années. Il a déclaré qu'il y avait lieu de régler la question des heures supplémentaires. Il y aurait lieu, dit-il, d'augmenter la subvention de l'Etat de 130,000 francs.

M. le directeur de l'enseignement secondaire a fourni sur le recrutement du personnel les meilleurs renseignements : 4,050 candidats suivent actuellement les cours des Facultés ; plus de 500 subiront avec succès les examens de fin d'année.

Selon les rapports des examinateurs le niveau des études s'élève pour la licence et l'agrégation.

M. Zévort continuera ses explications dans la prochaine séance de la commission.

La réorganisation de la Tunisie

Les ministres de la guerre, de la justice et de l'instruction publique doivent être entendus demain par la commission de la Chambre qui s'occupe de la réorganisation administrative de la Tunisie.

On sait qu'il s'agit du projet tendant à la création en Tunisie de compagnies franches, d'un tribunal civil et d'une justice de paix, et enfin d'une école d'enseignement primaire supérieur et professionnel.

La commission avait fait demander à M. de Freycinet de venir conférer le premier avec elle. Le président du conseil, absorbé par les affaires égyptiennes, préfère n'être entendu qu'après ses collègues.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

LA SÉANCE
Séance du jeudi 1^{er} juin

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 2 heures.
 L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.

La discussion de l'élection de M. Lanjuinais est fixée à mardi.

LES AFFAIRES D'ÉGYPTE

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Delafosse sur la politique du gouvernement en Egypte.

Discours de M. Delafosse

M. Delafosse développe son interpellation sur les affaires d'Egypte ; il dit que la marche des événements déjoue la diplomatie de M. de Freycinet qui voulait assurer une influence prépondérante à la France. Les moyens employés montrent l'incohérence de notre politique. Une alliance avec l'Angleterre est une duperie.

M. Delafosse constate que la France sera isolée dans la future conférence, qui n'aboutira qu'à une intervention turque.

Il termine en demandant des explications.

Discours de M. de Freycinet

M. de Freycinet dit que la politique du gouvernement a été conforme à ses dernières déclarations. Le gouvernement avait affirmé qu'il garantirait la situation et l'indépendance de l'Egypte. Il s'était engagé à se servir de l'alliance anglaise d'abord et ensuite du concert européen.

Le ministre repousse les critiques qu'on porte contre l'alliance anglaise.

Il dit qu'il est imprudent de flétrir ainsi un allié. Il espère qu'il n'en restera aucune impression au dehors. Il ajoute que toutes les fois que l'Orient a été troublé, l'Europe est intervenue. Les traditions de la diplomatie européenne ne permettraient pas de faire de la question égyptienne une question française. C'est dans le concert européen qu'est la garantie de la solution pacifique qu'en doit rechercher. Toute autre politique conduirait aux aventures. (Applaudissements). Le gouvernement ne s'y laissera pas entraîner, quoi qu'on fasse pour l'y pousser. (Réclamations à droite).

M. de Freycinet affirme que le gouvernement tout entier ne se fera jamais le serviteur d'une politique aventureuse. La condition actuelle de sa politique est d'appeler une consultation européenne à laquelle la Turquie sera convoquée. Jamais le gouvernement ne souscrira à une intervention militaire française en

Egypte : ce moyen est absolument exclu des intentions du gouvernement. (Applaudissements).

M. Gambetta demande ce que le gouvernement dira à la conférence s'il n'est pas écouté (Mouvements).

M. de Freycinet répond que si quelqu'un croit que la politique de la France soit d'aller en Egypte faire une expédition militaire, c'est à la Chambre à se prononcer entre ces deux politiques (Applaudissements. Bruit).

Il ajoute qu'il indiquera, s'il est nécessaire, les considérations d'un ordre supérieur qui empêchent le gouvernement de se rallier à toute autre politique que celle qu'il a suivie jusque à présent.

M. Colbert-Laplace présente quelques observations.
 M. Gambetta déclare qu'il ne voulait pas participer au débat, mais qu'il ne peut pas, sans protester, entendre dire que la France n'interviendra jamais.

M. de Freycinet proteste contre cette interprétation ; il n'a pas dit qu'en aucun cas la France ne serait amenée à intervenir militairement ; mais il dit et il maintient que le gouvernement n'accepterait pas de trancher isolément par la force la question égyptienne. En entrant dans le concert européen, le gouvernement accepte les charges qui résulteraient des décisions du Congrès (Applaudissements).

M. Gambetta réplique en constatant qu'en déclarant d'avance qu'on acceptera les solutions de la conférence en livre à l'Europe le secret de notre faiblesse.

M. Ribot demande à préciser l'attitude de la France à la conférence ; il croit qu'on est en droit de ne pas accepter la solidarité de toutes les décisions de la conférence et que l'indépendance de l'Egypte doit être sauvegardée.

M. de Freycinet dit que la France ira à la conférence sur la base de l'intégrité de l'Egypte et du maintien des firmans. La déposition du khédive pourrait anéantir les firmans assurant l'indépendance de l'Egypte. Le but de la conférence est de prendre les précautions nécessaires dans cette éventualité. Même en cas d'une intervention de la Turquie, l'indépendance de l'Egypte sera sauvegardée.

Les ordres du jour

M. Clémenceau propose l'ordre du jour pur et simple.

M. de Freycinet n'accepte pas l'ordre du jour pur et simple.

M. Sadi Carnot dépose un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans la déclaration du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

M. de Freycinet accepte cet ordre du jour.

L'ordre du jour pur et simple est repoussé par 323 voix contre 176.

Vote de l'ordre du jour de confiance

L'ordre du jour Sadi Carnot est adopté par 298 voix contre 70.

Invalidation de M. Serph

L'ordre du jour appelle la discussion sur l'élection de M. Serph dans l'arrondissement de Civray (Vienne).

Le rapport de la commission chargée de faire une enquête sur cette élection conduit à la validation.

Les conclusions de la commission sont adoptées. M. Serph est invalidé.

La séance est levée.
 Samedi, séance publique à 2 heures.

SENAT

LA SÉANCE

Séance du jeudi 1^{er} juin 1882

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 2 heures.
 L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection de deux membres de la commission de surveillance des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations.

MM. Duclerc et Gouin sont élus par 149 voix.

Le Sénat adopte ensuite :
 Une proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à modifier l'article 1734 du code civil, relatif aux risques locatifs.

Un projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet la déclaration d'utilité publique de la première section du chemin de fer de Bazas à Auch, comprise entre Bazas et Eauze.

Un projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif aux travaux d'amélioration des routes nationales.

LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

(Suite de la discussion)

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi tendant à réformer le code d'instruction criminelle.

Le Sénat adopte les articles 185 à 212.
 La suite de la discussion est renvoyée à samedi.
 Samedi, séance publique à 2 heures.

Informations

Paris, 1^{er} juin.

Le Journal officiel annonce que les conseils municipaux des Pyrénées-Orientales nommeront, le 11 juin, leurs délégués pour les élections sénatoriales du 16 juillet.

Hier a eu lieu au ministère de la guerre un dîner offert à la commission de révision des lois militaires.

Parmi les convives on remarquait, outre les officiers de la commission les généraux Thomassin, Lacour, Osmond, le colonel Lemoine, le commandant Brunet, le général Grévy, MM. Cochery, Legouvé, Margaine, et de nombreux sénateurs et députés.

La grève des raffineurs de la Villette et de Saint-Ouen se généralise. Les ouvriers de la raffinerie Say continuent à travailler.

Le bulletin de statistique du ministère des travaux publics vient de publier un état, au 1^{er} juin 1881, des plantations des routes nationales.

FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

LE 124

FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

DEUXIÈME PARTIE

L'ORPHELINE

Le fiacre faisant halte devant la demeure de Berthe appartenait au cocher Sans-Souci.

Lorsque ce dernier payé d'avance par René Moulin était sorti du cabaret de la rue de l'ouest pour border son cheval et se rendre à l'endroit indiqué, il n'avait que trois voitures le long du trottoir au lieu de quatre.

— Eh ! Loriot, demanda-t-il en rentrant chez le marchand de vins. Est-ce que tu es venu sans guimbarde ?

— Tu veux rire ! s'écria l'oncle d'Etienne avec commencement d'inquiétude.

— Jamais de la vie !

— Mon numéro 13 n'est pas devant la porte ?

— Non, parole d'honneur ! Le carabas et le postet d'Inde se sont envolés...

Les cochers sortirent en toute hâte et conspuèrent que Sans-Souci disait l'exacte vérité.

Pierre Loriot s'écroula, jurait, tempêtait.

Depuis vingt-cinq ans qu'il maniait le fouet, rien de pareil ne lui était arrivé...

On inspecta les rues voisines ; on questionna les rares passants.

Dans les rues, aucune voiture ; personne ne pouvait donner le moindre renseignement.

— Va faire ta déclaration au commissaire de police, à la fourrière et à la préfecture... lui dit Sans-Souci. Moi je file... L'exactitude avant tout.

Et il prit le chemin de la rue Notre-Dame-des-Champs, où nous l'avons vu arriver au moment où Dubief décampait avec le fiacre n° 13.

Sans-Souci, désireux d'accomplir sa mission en conscience, mit pied à terre, sonna, et dès que la porte fut ouverte se dirigea vers la loge.

— Mais c'est donc ici le rendez-vous des cochers, ce soir ! s'écria la concierge en le voyant, qu'est-ce que vous voulez ?

L'automédon répondit :

— Je viens chercher une petite dame qui reste dans la maison, elle m'attend et je dois la conduire à l'autre bout de Paris.

— Une petite dame ? Comment que vous l'appellez ?

— Mamselle Berthe Monestier...

— C'est une demoiselle honnête, et pas une petite dame... et qui c'est-il qui vous envoie ?

— M'sieu René Moulin...

— Eh bien ! mon garçon, vous arrivez trop tard...

— Comment, trop tard ?... En voilà une sévère ! Je suis en avance de plus de cinq minutes...

— Possible... mais le positif, c'est que votre commission est faite...

— Ma commission est faite ! répéta le cocher abasourdi. Voyons, madame, expliquez-vous, s'il vous plaît... Je suis payé, je veux gagner mon argent honnêtement... Puisque cette demoiselle m'attendait, elle ne peut être partie...

— Dame ! paraît que vous n'étiez pas le seul commandé pour la chose de trimballer mademoiselle Berthe ce soir... Un de vos collègues, un gros homme en redingote café au lait bien plus longue que la vôtre, est arrivé voici tout au plus dix minutes... Il venait chercher ma locataire de la part de M. René Moulin...

— Il est monté, elle est descendue, et ils ont filé... Vous avez dû croiser la voiture...

— Mais ça n'est pas possible ! murmura Sans-Souci.

La concierge admettait difficilement qu'on parût douter de sa parole.

Elle mit ses poings massifs sur ses robustes hanches et s'écria :

— Dites donc, vous figurez-vous par hasard que je suis somnambule et que je rêve tout éveillé ! Je m'époumone à vous donner des explications et vous n'êtes pas content... Fiâte alors !... Mamselle Berthe est partie, mes locataires sont rentrés, je vais me coucher... Bonsoir, l'homme, et tournez-moi les talons !

Il était clair comme le jour que la concierge ne plaisait pas.

Sans-Souci se retira la tête basse.

— Mais sapristi de sapristi ! se disait-il sur le trottoir en se grattant l'oreille. Je n'étais pourtant pas en retard ! Qu'est-ce que ça signifie ?... Faut que j'aille à l'hôtel de la rue de Berlin dire ce qui s'est passé, puisque je n'a-

mène personne et que ma course est payée d'avance... Au moins on n'aura pas le droit de supposer que je suis un filou !...

L'honnête cocher remonta tout penaud sur son siège et prit la direction de la rue de Berlin.

Nos lecteurs se souviennent peut-être que Théfer avait dit à Georges de la Tour-Vaudieu :

— J'irai vous chercher ce soir... En sortant de chez mistress Dick-Thorn, le sénateur s'était rendu rue du Pont-Louis-Philippe sans rencontrer le policier, absent pour affaire de service ; aussi l'attendait-il avec une impatience facile à comprendre.

A neuf heures et demie une voiture s'arrêta devant la maison où demeurait le prétendu Frédéric Bérard.

Théfer descendit de cette voiture et monta chez Georges qu'il trouva prêt à partir.

— Eh bien, monsieur le duc, lui demanda-t-il, vous avez reçu visite à mistress Dick-Thorn ?

— A Claudia Varni, oui... répondit le sénateur d'une voix sombre.

— Il a suffi de votre présence pour mettre en déroute l'ennemi ?

— Je l'ai cru d'abord, mais malheureusement je me trompais...

— Mistress Dick-Thorn a des armes sérieuses ?

— Oui, et c'est au sujet de ces armes que

D'après cet état, les routes nationales, dont le développement est de 39,938,126 mètres, présentent une longueur totale de 23,731,928 mètres, susceptible d'être plantée. Sur cette longueur, 14,335,311 mètres sont à planter. Le nombre des arbres existants est de 2,691,688.

Des colons d'Algérie viennent d'envoyer à M. Letellier, député, de la farine faite avec du blé de l'excellente récolte de cette année. M. Letellier est chargé de faire parvenir cette farine au président de la République.

Quelques journaux annoncent à tort que M. le général Pittié, secrétaire général de la présidence de la République, serait sur le point de se démettre de ses fonctions, pour prendre le commandement d'une brigade à Toulon.

Le général commandant la brigade de Toulon est, il est vrai, sur le point d'être admis dans le cadre de réserve. Mais le général Pittié n'a nullement l'intention d'abandonner le poste de confiance auquel il a été appelé par le président de la République.

Aujourd'hui à une heure a été célébré, au temple israélite de la rue de la Victoire, le mariage de Mile Lucie de Rothschild, fille aînée du baron Gustave de Rothschild, avec M. Léon Lambert, chef de la succursale de la maison Lambert à Bruxelles.

M. Faure a chanté pendant la cérémonie un *Chant nuptial* inédit de M. Samuel David.

Au mariage civil, qui a eu lieu hier, les témoins de la mariée étaient les barons Adolphe et Alphonse de Rothschild, ceux du marié M. Devaux, chef de la maison du roi des Belges, et le baron de Beyens, ministre de Belgique.

A cette occasion, le baron Gustave de Rothschild a fait distribuer aux indigents du vingtième arrondissement de Paris, une somme de 20,000 francs à titre de secours de loyers.

LES AFFAIRES D'ÉGYPTE

Londres, 1^{er} juin.

On télégraphie du Caire, 31 mai :

« L'usine de Whitshead, près Fiume (sur l'Adriatique), qui fournit les torpilles à beaucoup de gouvernements, a expédié en destination d'Alexandrie, pour le gouvernement égyptien, 100 torpilles devant composer l'armement de 8 chaloupes qui desservent le canal de Suez et sont attachées au service des douanes. La commande a été faite le 20 mai et en vertu d'un contrat contre-signé par Arabi-Bey; les torpilles devront être livrées le 2 juin. La totalité du prix de la commande a été versée. »

« Arabi-Bey a fait enrôler à Constantinople des mécaniciens anglais et allemands pour le service de la flotte égyptienne. »

« Il est faux que les consuls généraux de Russie, d'Autriche-Hongrie et d'Allemagne ont de fréquentes entrevues avec Arabi Bey. »

« Le consul général d'Italie est le seul membre du corps consulaire qui soit favorisé des visites d'Arabi-Bey. »

Londres, 1^{er} juin.

Lord Granville exige des garanties pour être assuré que les troupes ottomanes ne resteront pas au-delà d'un terme raisonnable en Egypte. Il menace d'occuper Rhodes et d'envoyer une flotte aux Dardanelles; si satisfaction ne lui est pas donnée sur ce point.

Le cabinet de Londres a signifié à M. de Freycinet qu'une fois ces garanties obtenues, il ne s'opposera en aucune façon à l'occupation militaire ottomane. Il rejette d'ailleurs sur le ministre des affaires étrangères de France la responsabilité des fautes commises et il lui rappelle que, dès le principe, le gouvernement britannique avait entrevu la nécessité d'une intervention militaire turque.

Londres, 1^{er} juin.

Dans le conseil des ministres d'hier soir, la

proposition faite par la France de réunir à Constantinople une conférence internationale pour régler la question d'Egypte est acceptée.

Lord Granville va en avertir M. Tissot, ambassadeur de France à Londres.

Constantinople 1^{er} juin.

Les représentants de toutes les puissances conseillent aujourd'hui au sultan d'adhérer aux demandes de lord Dufferin et de M. de Noailles.

Tanger, 31 mai.

Shérif et les populations maure et arabe suivent surtout, avec un intérêt bien vif, les péripéties de la question égyptienne.

Le clergé mahométan prêche au peuple que l'intervention de la Porte relèvera le prestige musulman dans le nord de l'Afrique.

Berlin, 1^{er} juin.

La Porte ottomane s'est adressée à M. de Bismarck pour qu'il fasse comprendre à la France que l'intervention militaire de la Turquie en Egypte est absolument nécessaire.

Le chancelier, qui est encore très souffrant, n'a encore pris aucune résolution à cet égard, mais ce n'est un secret pour personne qu'il conseille au sultan de déposer Tewfik et de le remplacer par Halim.

Paris, 1^{er} juin.

Il se confirme que la France propose à l'Angleterre qu'elle accepte, une conférence des ambassadeurs à Constantinople pour la question égyptienne. Les convocations partiront probablement aujourd'hui.

La réunion de la conférence sera très prochaine.

Londres, 1^{er} juin.

On assure que l'escadre actuellement à Plymouth a reçu l'ordre de partir ce matin pour Gibraltar, où elle recevra de nouvelles instructions.

Plusieurs journaux anglais ont reproduit l'information du *Temps* annonçant que M. de Freycinet aurait proposé une conférence des ambassadeurs à Constantinople pour régler la question égyptienne.

Le *Daily Telegraph* croit savoir que l'Angleterre accepte cette proposition, laquelle aurait également l'assentiment de M. de Bismarck.

Le *Times* dit que la proposition de M. de Freycinet est basée sur le maintien de la souveraineté du sultan et de l'autorité du khédive, sur la garantie des libertés accordées aux Egyptiens, et sur l'observation des engagements internationaux.

Le *Times* fait observer que la conférence qui est proposée n'est pas en état de remédier à la situation actuelle, il faut avant tout débarrasser le pays d'Arabi-Pacha; aucune réunion d'ambassadeurs n'arrivera à réprimer l'insurrection. Le même journal croit que l'attitude de la France et de l'Angleterre décidera le sultan à agir.

Le *Times* annonce que l'on prépare actuellement à Devonport les vaisseaux qui seront chargés de garder le canal de Suez.

Constantinople, 1^{er} juin.

Les ambassadeurs de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie et de la Russie ont fait des démarches identiques auprès de la Porte pour appuyer la demande adressée, le 29 mai, par les ambassadeurs de France et d'Angleterre.

M. de Noailles et lord Dufferin sont allés chercher la réponse; le ministre des affaires étrangères, étant retenu au palais où le conseil des ministres était réuni, n'a pas pu le leur donner.

Le cuirassé *Osmanié* a reçu l'ordre de sortir de la Corne d'Or; il est prêt à partir au premier signal.

Il est toujours question d'envoyer Server-Pacha en Egypte, il serait accompagné de Der-visch-Pacha.

TORQUEMADA

DRAME EN VERS, DE VICTOR HUGO, EN QUATRE ACTES ET UN PROLOGUE

Voici l'un des ouvrages les plus attendus et les plus annoncés de Victor Hugo. Il y a déjà bien longtemps que le nom terrible de *Torque-mada* s'étale sur les couvertures de ses livres, comme une promesse faite à l'avenir. Pendant des années, l'imagination des lecteurs a pu s'égarer en cherchant à deviner sous quel aspect le poète léguerait à la postérité cette figure formidable. Le drame qui paraît aujourd'hui étonnera bien des gens. Comme le roi Midas, dont les doigts changeaient tout en or, le génie a nobilité tout ce qu'il touche, et Torquemada sort des mains du poète, presque transfiguré.

Il ne s'agit ni d'un bourreau, ni d'un héros tragique, poursuivi par l'antique fatalité, mais d'un apôtre sinistre, aveuglé par sa foi, et qui poursuit une œuvre épouvantable avec un enthousiasme qui en atténue l'horreur. On sait quelle langue admirable parle le poète et les réductions incomparables de ses vers. Au début de l'ouvrage, dans un prologue rempli de situations dramatiques, Torquemada s'explique lui-même, et ce monologue est un des plus beaux morceaux de l'ouvrage.

D'un côté

La terre, avec la faute, avec l'humanité, Les princes tout couverts de crimes misérables, Les savants ignorants, les sages incurables, La luxure, l'orgueil, le blasphème écœurant, Sennacherib qui tue et Dalila qui ment, Hérétiques, Vaudois, juifs, mozarabes, guèbres, Les pâles curieux de chiffres et d'algèbres, Tous, grands, petits, souillant le signe baptismal, A tâtons, reniant Jésus, faisant le mal; Tous, le pape, le roi, l'évêque, le ministre... Et de l'autre côté, l'immense feu sinistre! Ici l'homme, oubliant, vivant, mangeant dormant, Et là les profondeurs sombres du flamboiement!

L'enfer! — O créature humaine abandonnée! O double plateau noir de notre destinée! Vie et mort. Rire une heure et pleurer à jamais! L'enfer! ô vision! des caves, des sommets; La braise dans les puits, sur les cimes le soufre. Cratère aux mille dents! bouche ouverte du gouffre! Sous l'infini vengeur, l'infini châtié! Cela brûle. On entend des cris: Mon fils! ma mère! Grâce! et l'on voit tomber en cendre une chimère, L'espérance; des yeux, des visages s'en vont Puis reviennent, hagards, dans le brasier profond, Sur les crânes vivants le plomb fondu s'égoutte. Monde spectre. Il torture et souffre; il a pour voûte

Le dessous monstrueux des cimetières noirs, Piqué de points de feu comme le ciel des soirs, Plafond hideux percé de fosses pêle-mêle D'où tombe dans l'abîme une pluie éternelle D'âmes, roulant au fond des braises, au milieu Du supplice, plus loin que le pardon de Dieu. Nuits, sanglots. Un vent triste, à travers des trouées, Tord les flammes sans cesse aux flammes renouées, L'ardente lave enfle emplit les porches sourds, Et le ciel dit: Jamais! Et l'enfer dit: Toujours!...

Cet enfer vaut bien celui de Dante. Le moine, obsédé par ses visions, se débat contre cette condamnation éternelle et s'écrie:

Mon Dieu! Qui donc aura pitié?

Moi! Je viens sauver l'homme. Oui, l'homme amnistié, J'ai cette obsession. En moi l'amour sublime Crie, et je combattrai l'abîme par l'abîme. Dominique ébaucha, j'acheverai. L'enfer! Comment faire tomber le couvercle de fer? Comment, sur cette pente épouvantable, ô Rome! O Jésus! arrêter l'écroulement de l'homme? J'ai trouvé. C'est d'ailleurs indiqué par Saint-Paul. Car l'aigle, c'est la joie altière de son vol; Voit tout, et s'éblouit de tout ce qu'il découvre. Pour que l'enfer se ferme et le ciel se rouvre, Que faut-il? Le bûcher. Castriser l'enfer. Vaincre l'éternité par l'instant. Un éclair. De souffrance abolit les tortures sans nombre. La terre incendiée éteindra l'enfer sombre. L'enfer d'une heure annule un bûcher éternel,

Le péché brûle avec le vil haillon charnel, Et l'âme sort, blanche et pure, de la flamme; Car l'eau lave le corps, mais le feu lave l'âme.

Je te sacrifierai le corps, âme immortelle! Me voici. Je ramène avec moi les ferveurs. Pensez, je viens souffler sur les bûchers sauveurs. Terre, au prix de la chair, je viens racheter l'âme: J'apporte le salut, j'apporte la dictame. Gloire à Dieu! Joie à tous! Les cœurs, ces durs

Fondront. Je couvrirai l'univers de bûchers, Je jeterai le cris profond de la Genèse: Lumière! et l'on verra resplendir la fournaise! Je sèmerai les feux, les brandons, les clartés, Les braises, et partout, au-dessus des cités, Je ferai flamboyer l'autodafé suprême. Joyeux, vivant, céleste! — O genre humain, je t'aime!

Torque-mada est désormais connu, et autour de lui se déroule une action comme l'auteur d'*Hernani* sait les charpenter. Les doctrines du Dominicain ont ému l'Eglise. L'évêque de la Seu d'Urgel, député par le Pape, essaie de les lui faire abjurer. Torquemada se refuse à toute concession et est condamné à mourir dans un *in pace*. Il descend pas à pas dans la tombe, en affirmant sa croyance. Cet ensevelissement est d'un effet prodigieux.

Mais le prologue ne s'arrête pas sur cette impression. Deux enfants courent à travers champs, deux amoureux des plus jeunes et des plus charmants qu'il se fasse. Ils entendent une voix qui sort de terre, et sauvent Torquemada, en soulevant la pierre de son tombeau avec une croix de fer prise sur une fosse voisine. Le moine revient à la vie.

C'est pour poursuivre son œuvre obstinément, à travers tous les obstacles. Un nouveau pape vient d'être élu; il espère lui faire adopter ses projets de rédemption. Il part pour l'Italie et s'arrête dans un ermitage isolé, au sommet d'une colline. C'est là que le poète met en présence François de Paule, Torquemada et un chasseur qui ne dit pas son nom et ne se met pas en peine: un insouciant.

François de Paule s'émue des arguments du Dominicain.

— Avant que le premier de nos bûchers flamboie

Je prierai Dieu pour vous, afin qu'il vous foudroie!

dit-il, et ce beau cri d'indignation est suivi d'une profession de foi adorable;

L'homme est sur terre

Il doit savoir pourquoi, il est l'ami

Dieu de l'esprit humain a fait une aile ouverte

Sur la création, et, sous la branche verte.

Dans l'herbe, dans la mer, dans l'onde et dans le vent,

L'homme ne doit proscrire aucun être vivant.

Au peuple un travail libre, à l'oiseau le bocage,

A tous la paix. Jamais de chaîne. Point de cage.

Si l'homme est un bourreau, Dieu n'est plus qu'un tyran.

L'épouvante de l'enfer qui hante Torquemada

ne lui permet pas de comprendre ces douces

paroles, il résiste.

Le chasseur, qui a assisté pacifiquement à la

controverse des deux religieux, se moque de

l'un et de l'autre, et cela avec une telle verdeur

que François scandalisé, demande son nom à

Torque-mada. « C'est le Pape, » répond le moine.

Car, le Pape, c'est un Borgia.

Torque-mada, par la sanction royale et l'investiture

d'Alexandre Borgia, est devenu inquisiteur

général d'Espagne, et plonge le royaume

dans la terreur.

Les scènes dans lesquelles l'auteur fait figurer

Ferdinand d'Aragon et Isabelle la Catholique

sont peu flatteuses pour ces princes. Au milieu

d'une cour corrompue et pleine d'individualités

farouches fleurit un marquis de Fuentel, qui est

le dernier des gredins, mais qui se rachète par

un sentiment de paternité exquise.

Il serait trop long de raconter en détail l'enchevêtrement

des fils d'une intrigue nouée par

le poète avec un art infini; une lutte de ruses

et de violences s'ouvre entre le roi Ferdinand

et le marquis de Fuentel, et l'enjeu de la partie

est la vie et le bonheur des amants dont nous

avons parlé.

je veux vous consulter... Peut-être vous sera-t-il possible de me donner un bon conseil...

— Nous causerons de cela en route...

— Pourquoi pas tout de suite?...

— Parce qu'il est l'heure de partir si vous voulez toujours vous assurer par vos propres yeux que nous tenons Berthe Leroyer.

— Je le veux plus que jamais.

— Alors, ne nous attardons pas... Le moment approche où mes hommes agiront...

— Vous êtes certain de la réussite?

— Autant qu'on le puisse être, monsieur le duc.

— Mes mesures sont trop bien prises pour qu'un échec me semble possible... A propos, munissez-vous de billets de banque...

— C'est fait.

— Eh bien, partons...

Les deux hommes quittèrent le logement du second étage et montèrent dans une voiture qui stationnait devant la maison.

— Où allons-nous, bourgeois? demanda le cocher.

— Rue de Montreuil, à la porte des fortifications.

La voiture roula.

— Maintenant, M. le duc, dit Théfer, cautions, si vous le trouvez bon... Claudia Varni veut de l'argent?

— Oui.

— Beaucoup?

— Enormément?

— Combien?

— La moitié de ma fortune.

— Plus de trois millions! s'écria le policier.

Peste! la gaillarde n'y va pas de main morte!...

— Et, reprit M. de la Tour-Vaudieu, ce n'est pas tout...

— Qu'exige-t-elle de plus?... Que vous l'épousiez peut-être?...

— Non, mais que mon fils épouse sa fille.

Théfer fit un haut-le-corps accompagné d'une grimace significative.

— Oh! oh! murmura-t-il, quel appétit! Cette femme est forte! Pour se croire le droit de formuler de telles exigences, il faut qu'elle ait en effet des armes redoutables...

— Terribles! s'écria le sénateur. Elle possède une partie de nos secrets...

— Lesquels? demanda vivement le policier.

— Elle sait qu'Esther Derieux est vivante et folle... elle paraît sûre qu'on peut lui rendre la raison...

— Ce te femme doit avoir à ses ordres une contre-police, dit l'inspecteur, et nous faire espionner... Mais quand bien même on guérirait Esther Derieux, que vous importe, et à quoi cette guérison mènerait-elle Claudia Varni?

— Elle remettrait à la veuve de mon frère un testament écrit par Sigismond la veille de sa mort et qui me dépouille de tout.

Théfer tressaillit de nouveau.

— Ce testament existe-t-il? fit-il.

— Oui.

— Et mistress Dick Thorn le possède?

— Je n'en puis douter.

— Il faut lui reprendre...

— Nous l'essayarions en vain...

— Pourquoi?

— Mistress Dick Thorn m'a prévenu railleuse-

ment que cet acte n'était pas chez elle et que, se défiant de moi, elle l'avait mis en lieu sûr, hors de toute atteinte...

XLV

— Cette femme est bien forte! répéta le policier.

— Et résolue à tout! reprit M. de la Tour-Vaudieu.

— Bref, vous allez accepter ces conditions?...

— J'ai demandé jusqu'à demain pour lui faire connaître ma réponse... Je voulais vous consulter, et j'attends un conseil...

— Monsieur le duc, vous êtes accablé... Vous avez à choisir entre le scandale accompagnant la ruine, et la paix de l'avenir achetée au prix d'un grand sacrifice... Deux femmes peuvent vous perdre...

L'une, Berthe Leroyer, ne sera plus à craindre ce soir... Vous vous trouverez donc seulement en face de Claudia Varni... A tout prix avez le repos! Il est dans la vie des transactions nécessaires, et le remède ici n'est point pire que le mal... Consentez donc au mariage de votre fils avec la fille de mistress Dick Thorn, puisque la nécessité vous y contraint, mais ayez avant tout la preuve que vous n'êtes point la dupa de votre ancienne maîtresse, que le testament de Sigismond de la Tour-Vaudieu existe réellement et qu'elle le possède.

— Henry consentira-t-il à une si étrange union?...

— Vous seul pouvez répondre à cette question...

— Mon fils aime mademoiselle de Lilliers et leur mariage est décidé...

— Un mariage peut toujours se rompre...

— Quel prétexte mettre en avant pour cette rupture?...

— Je l'ignore; mais, en cherchant bien, on peut en trouver un...

— Elle n'oserait m'en menacer, si elle ne le possédait pas... Je suis convaincu qu'il est dans ses mains, ainsi qu'une autre pièce non moins dangereuse...

— Laquelle?

— Le reçu de l'argent payé au spadassin Giuseppe Coricelli, pour le coup d'épée donné à mon frère...

— Alors, la lutte est impossible... Courbez la tête, soumettez-vous, et que votre fils épouse miss Olivia Dick Thorn...

— Henry se révoltera...

— Vous avez sur lui les droits d'un père. Vous le dompterez...

— Ce sera difficile...

— Qu'il importe, si ce n'est pas impossible... Après un instant de silence, M. de la Tour-Vaudieu reprit:

— Il va falloir me réinstaller dans mon hôtel.

— Sans doute, répliqua Théfer, et ce sera désormais sans danger... Attendez néanmoins encore un ou deux jours... Il peut se présenter des complications imprévues... Mistress Dick Thorn sait-elle que vous habitez la rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel?

— Je ne lui ai rien dit de mon prétendu voyage... Elle croit que Frédéric Barard, dont j'avais pris le nom, est un homme chargé de mes affaires.

(A suivre.)

On s'intéresse d'autant plus à eux qu'ils résonnent sur ce poème grandiose et fiévreux je quelle fraîcheur salutaire.

Le troisième acte est un des sommets de l'ouvrage. Il renferme des scènes historiques auxquelles le poète donne l'intérêt le plus puissant. Le poème de Ferdinand et d'Isabelle, qui se joue dans sa main, et elle flamboie. Il se joue sous son implacable volonté les âmes des héros devant lui. Il les rudoie, les malmène, leur arrache des victimes dont ils ont accepté le sacrifice.

Orquemade célèbre la victoire du ciel sur le mal, par des cris terrifiants et sublimes, en face du bûcher dont les reflets colorent son visage.

« O bûcher ! ô braises ! pierreries !
Ombres, tisons ! brûlez, charbons ! Feu souverain,
Où luis, bûcher ! prodigieux écin
Ombres qui vont devenir des étoiles !
Ombres, hors des corps comme hors de leurs voiles,
Ombres, et le bonheur sort du bain de tourments !
Ombres ! magnificence ardente ! flamboiements !
Ombres, mon ennemi, qu'en dis-tu ?... »

Non, tu n'auras plus d'âmes !
Ombres nous donne l'appui que nous lui demandâmes !
Ombres est hors du gouffre. Allez, allez, allez !
Ombres l'ombre ardente et les grands feux allés,
Ombres nous donne la fumée emportée
Ombres l'esprit vivant sauvé de la chair morte !
Ombres expirait en proie au démon. Maintenant
Ombres brûlé, et le partage auguste et rayonnant
Ombres fait devant Jésus dans la clarté des tombes.
Ombres, tombés en cendre ; envolés vous, colombes !
Ombres que l'enfer tenait, liberté ! liberté !
Ombres de l'ombre au jour. Changez d'éternité ?

L'inquisiteur a atteint son but et réalise son rêve ; mais l'homme qu'il garde en lui est révélateur à un sacrifice suprême. Tout ce qu'il a de tendresse intime s'est concentré sur les jeunes gens qui l'ont sauvé de la mort, âmes candides et sacrées dans cette sombre épopée. Il réussit à arracher aux convoitises du Roi et va assurer leur bonheur, quand il apprend qu'ils n'ont pu se délivrer de l'In pace où il agonisait qu'en portant sur une croix des mains sacrilèges. La suite est mortelle, et c'est en proie à d'affreux déchirements qu'il change leur lit nuptial en un lit de flammes.

Etranger

Angleterre

Londres, 1^{er} juin. — A l'occasion du voyage du prince et de la princesse de Galles à Leicester, le bruit courut qu'un complot avait été ourdi par des assassins. Pendant ce voyage s'est produit l'incident suivant :
Sur le passage du prince, un individu, s'étant approché de la voiture, étendit la main vers la princesse, qui se mit à crier ; un inspecteur de police s'avança au moment, saisit l'homme et le fit conduire à la disposition de police. Il a déclaré se nommer Charles Walkerdiver, être âgé de trente ans et exercer la profession de bûcheron à Leicester.

D'après les renseignements reçus à la direction de police lors de son interrogatoire, Walkerdiver avait vu la princesse et dans son ivresse il avait parlé qu'il lui enlevait une poignée de main à la princesse de Galles. Walkerdiver a été déclaré coupable et a exprimé ses regrets ; il a été condamné à sept jours de prison.

Russie

Londres, 1^{er} juin. — Les journaux anglais publient la dépêche suivante de Berlin :
On mande de Saint-Petersbourg que le tzar, désirant inaugurer une politique de conciliation, est décidé à entreprendre une série de réformes. On a nommé à cet effet une commission, présidée par M. Kochanof, qui est chargée d'étudier les moyens de donner un développement au système des institutions locales. Deux autres commissions seront nommées ultérieurement. Une s'occupera de la question des institutions centrales et l'autre aura à déterminer les limites de la participation qu'on pourrait accorder à la nation dans l'administration du pays.

Le comte Loris-Mélikof est placé à la tête de toutes les commissions, mais les présidents des deux dernières n'ont pas encore été nommés. Prochainement on a été publié un manifeste impérial, déclarant que le tzar désire célébrer le jour de son couronnement en entreprenant des réformes. En raison de cela, la cérémonie du couronnement a été remise au mois de mai de l'année prochaine, vu l'impossibilité de compléter avant cette date les préparatifs nécessaires.

Autriche-Hongrie

Vienne, 1^{er} juin. — L'immigration des juifs russes en Galicie prend des proportions tellement considérables, que le gouvernement se voit forcé de prendre des mesures pour en arrêter l'essor.
Le gouverneur de la Galicie a été appelé à cet effet à Vienne, et des démarches diplomatiques ont eu lieu à Saint-Petersbourg. La charité privée ne suffisant pas, le gouvernement autrichien est disposé à venir en aide aux juifs fugitifs, comme il l'a fait lors de l'émigration bosniaque.
Les délégations voteraient ces dépenses, quand le gouvernement en aura pris l'initiative.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du Républicain du Rhône)

LOIRE

Saint-Etienne 1^{er} juin. — Au Bois-Noir, a eu lieu, hier soir, un terrible accident.
Deux bûcherons occupés à scier un gros arbre, ne

purent pas la précaution de crier, au moment de la chute de l'arbre.
Ils entendirent un cri au moment où l'arbre tombait, et se dirigèrent du côté d'où venaient les plaintes, ils aperçurent le cadavre d'un individu qui avait été écrasé. Ils le relevèrent, et, comme il respirait encore, ils le transportèrent à l'hôpital de Saint-Etienne, où il expira quelques instants après.
On le reconnut pour être le nommé J.-B. Dufour, âgé de 27 ans, fermier de M. Giraud, au Bois-Noir.

ISERE

Grenoble, 1^{er} mai. — Dans sa séance du 30 mai courant, le conseil de guerre permanent de la 14^e région de corps d'armée, siégeant à Grenoble, sous la présidence de M. Noiret, colonel du 52^e régiment de ligne, a rendu les jugements suivants :
1^{er} Joseph-Fortuné Bertrand, réserviste de la subdivision de Romans, déclaré coupable d'insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix, a été acquitté.
Défenseur, M. Lombard, avocat à Grenoble.
2^e Jules-Marie Trottet, 2^e sapeur-mineur au 4^e régiment du génie, déclaré coupable d'outrages par paroles et menaces à l'occasion du service, envers un de ses supérieurs, a été condamné à la peine de cinq ans de travaux publics.
Défenseur, M. Thomé, avocat à Grenoble.
Le siège du ministère public était occupé par M. le lieutenant Humbert, du 30^e de ligne, substitut du commissaire du gouvernement.

Meyrié. — Dimanche dernier, dans l'après-midi, le nommé Louis-Henri Conthion, âgé de 61 ans, couverturier chez M. Gentet, à Meyrié, a été trouvé mort sur le bord du ruisseau le Bion, territoire de la commune de Maubec.
M. le docteur Oceano, du 140^e de ligne, requis pour constater le décès, a déclaré que cet homme avait été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, et que la mort avait été instantanée.

Pont-Evêque. — Pendant la nuit de dimanche à lundi, à la suite d'une discussion qui s'est élevée entre la fille Pépin, débitante à Pont-Evêque, et le nommé Ottoni, sujet italien, ouvrier aux forges ; la femme Pépin a porté un coup de couteau à ce dernier, qui a été atteint à l'avant-bras.
L'auteur de cette agression, mise en état d'arrestation par la gendarmerie, a été relâché hier matin sur l'ordre de M. le procureur de la République.

Au Palais

Tribunal correctionnel de Lyon.

Le nommé Adrien Proby s'est fait adresser pour 1,200 francs de fromages par une maison du Jura, au nom d'un honorable négociant de notre ville.
Le tribunal l'a condamné pour cette escroquerie à 4 mois de prison.

Claude Bresson, maquignon de Gleizé, a mis en vente, au marché de Charabara, un cheval atteint de la morve.
100 francs d'amende.

Un marchand de déchets de soie, Jean Lavigne, poursuivi pour piquage d'onces, a été condamné à 3 mois de prison.

Emile Mairet, agent d'affaires, prévenu de nombreux abus de confiance, a été condamné à 15 jours de la même peine.

Dans la même audience, un individu dont on n'a pu jusqu'à présent connaître le véritable état civil et qui a évidemment intérêt à cacher son identité, a été condamné à un an et un jour de prison.

Il avait été surpris en flagrant délit de vol dans une maison de Quincieux.
Cet homme prétend se nommer Bachelier et être né à Vienne, mais ces allégations ont été reconnues complètement fausses.

Joanny Berlioz péchait à la ligne sur le bord du Rhône en face le cours Perrache.
Dérangé par des gardiens de la paix qui se disposaient à verbaliser contre lui pour pêche en temps prohibé, Berlioz a pris la fuite non sans leur lancer plusieurs pierres d'un certain calibre.
Ce qui fait qu'au lieu d'une simple contravention, Berlioz a été condamné pour rébellion à 15 jours de prison.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Vendredi, 2 juin, 153^e jour de l'année. — Soleil : lever, 4 h. 02, coucher, 7 h. 53. Les jours croissent de 2 minutes.
Ephémérides (1859) : Combat de Turbigo.

Les électeurs de la commune d'Ecully et du canton de Limonest, sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu vendredi, 2 juin, à 8 heures du soir, salle de la Bibliothèque

républicaine, maison Janot, à Ecully. Les candidats seront invités et seront entendus contradictoirement.

Le ministre de l'instruction publique a adressé aux préfets la circulaire suivante relative à l'application de la loi sur le travail des enfants mineurs dans les manufactures :

Mon collègue, M. le ministre du commerce, vient d'appeler mon attention sur la facilité excessive avec laquelle, dans certains départements, les instituteurs délivrent les certificats dont doivent être munis, aux termes de la loi du 19 mai 1874, les enfants mineurs employés dans les manufactures.

MM. les inspecteurs divisionnaires adressent à ce sujet des réclamations incessantes, en faisant remarquer, avec raison, que cette facilité remarquable rend complètement illusoire l'efficacité des mesures que le législateur a édictées pour assurer aux enfants employés dans l'industrie les bienfaits de l'instruction.

Il importe de remédier à cet état de choses, et je vous prie, monsieur le préfet, de vouloir bien rappeler aux instituteurs et aux maires les prescriptions des circulaires des 20 juillet 1875, 20 février 1877 et 21 novembre 1879, en les invitant à s'y conformer ponctuellement.

Veillez leur recommander expressément de ne plus délivrer, à l'avenir, de certificats aussi insignifiants que ceux qu'ils ont cru pouvoir donner trop souvent.

M. le ministre de l'intérieur a décidé qu'une loterie organisée avec l'autorisation du Bey de Tunis, serait admise à opérer en France, la vente de ses billets. Le produit de cette loterie, au capital de six millions, est destinée à la création d'établissements européens de bienfaisance et d'utilité publique, dans les villes de Tunis et de Carthage.

L'embranchement de la nouvelle ligne de Lyon à Saint-Genix d'Aoste, allant de Sablonnières à Montaliou, est terminé. La réception des travaux a été fixée au 6 juin et l'ouverture définitive à l'exploitation, le 15 du même mois.

Cet embranchement, d'une longueur de 18 kilomètres, se détache de la gare actuelle de Sablonnières et aboutit à Montaliou-Ville, en desservant Arandon, Poleyrieu, Quirieu et Bouvesse.

Il crée une nouvelle voie plus courte, pour conduire à Lyon les habitants de la région de Belley, Lhuis et Villebois.

Une session d'examen pour les candidats au certificat de grammaire s'ouvrira à Lyon le jeudi 6 juillet prochain, à 8 h. du matin, dans une salle du Lycée.

Le registre d'inscriptions sera clos le 11 juillet. Les candidats devront indiquer très exactement, dans leur demande, leurs noms, prénoms, date et lieu de naissance, et leur adresse.

Voici la taxe du pain de ménage pour la 1^{re} quinzaine de juin :

A dater du 1^{er} juin 1882, le prix du kilogramme de pain de ménage vendu chez les boulangers, est fixé à 0.41 c.

La taxe du pain de ménage, vendu sur les marchés, est fixée à 0.38 c.

Le pain ferain ou pain blanc et les autres pains dits de luxe ou de fantaisie, ainsi que le pain de qualité inférieure au pain de ménage, se vendront à prix débattu, ainsi que le porte l'art. 3 de l'arrêté du 28 août 1874.

M. Monteil, voiturier à Saint-Genis-Laval a été victime ces jours derniers d'un cruel accident.

Comme il passait derrière un cheval qu'on était en train d'atteler, l'animal lui détacha une ruade qui l'atteignit en pleine figure et l'étendit sans connaissance sur le sol. Le malheureux a été relevé dans un état pitoyable, la mâchoire, le nez, et une partie du front fracassés.

Le médecin qui lui a donné les premiers soins a déclaré que sa vie était en danger et l'a fait conduire à l'Hôtel-Dieu.

Dans la journée d'avant-hier, des cultivateurs qui se rendaient à leur besogne ont trouvé le cadavre d'un individu pendu à un arbre, dans un bois situé sur la commune de Civrieux-d'Azergues.

Le corps n'a pas tardé à être reconnu pour celui d'un sieur Claude Lepin, tonnelier, âgé de 50 ans, célibataire, demeurant au Bois-d'Oingt. On ignore les motifs du suicide.

Un épouvantable accident est arrivé hier soir à un sieur Claude Bonnet, boucher à Vénissieux.

Ce malheureux s'étant rendu dans les lieux d'aisance fort mal installés de la maison qu'il habite, une des planches branlantes sur laquelle il était monté bascula et il tomba dans la fosse, où il ne tarda pas à succomber misérablement asphyxié par le gaz délétère.

Cette horrible mort a causé dans la commune la plus pénible émotion.

Un violent incendie a éclaté la nuit dernière à 2 heures du matin dans une maison située rue Grande à Tarare et habitée par M. Dupperay, cafetier.

Malgré la promptitude des secours, une partie de l'immeuble a été la proie des flammes. Les pertes qui s'élevaient à 4000 fr. environ sont couvertes par une assurance.

Les causes du sinistre sont inconnues.

Un sieur F..., marchand de bois, cours Lafayette, ayant commis l'imprudence d'écouter les galants propos d'une belle nuit et de la suivre dans un hôtel du voisinage, s'est aperçu mais trop tard que celle-ci lui avait enlevé son porte-monnaie contenant une somme de 80 fr.
La voleuse qui répond, paraît-il, au doux nom d'Anna est activement recherchée.

Dans la nuit du 28 au 29 mai, des malfaiteurs ont fracturé la boîte aux lettres dans la commune de Saint-Bonnet-de-Bruyère. De nombreuses lettres, dont quelques unes, assure-t-on, contenaient des valeurs, ont été enlevées.

Les recherches pour découvrir les coupables sont jusqu'ici demeurées infructueuses.

Menus vols :
Une femme T... a été arrêtée hier matin au moment où elle venait d'enlever une paire de poulets à une marchande du quai de la Guillotière.

— Le nommé Félix M..., pisteur, rue de Béarn, a dérobé une ombrelle d'une valeur de 18 fr. à Mlle Rimback, lingère, place du Pont, n^o 13.
Il a été écroué pour ce fait à la Permanence.

Société de tir de l'armée territoriale

Dimanche 4 juin, de 7 h. à midi et 2 h. à 4 h. aura lieu le 2^e concours mensuel, ainsi que la 2^e séance des tirs réglementaires et gratuits ; l'armée active est invitée à prendre part au concours, de nombreux prix, armes, jumelles, médailles et diplômes, seront distribués ; le prix d'honneur médaille de vermeil grand module, offerte par M. le gouverneur de Lyon, sera affecté aux cibles A, B, C, D, E, ou les tireurs de tous grades des deux armées seront admis.

Pour être inscrit sur les contrôles de la société, on doit simplement présenter son livret individuel, au bureau installé pour chaque séance, sur le terrain du grand-camp (buttes militaires).

Les voitures de la société, partiront à 6 heures, 8 heures, 10 heures, une heure et demie, 2 heures et demie ; le premier départ de la place Morand, les suivants de la brasserie du Parc.

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 1^{er} juin, 4 h. du soir.

Température : Le baromètre est actuellement à 762 mm. à Lyon ; il reste relativement bas sur le golfe de Gascogne (Biarritz 758).
Température à 3 h. du soir ; 25°.
Temps probable : Assez beau et chaud.

NOUVELLES DES SPECTACLES

THÉÂTRE-BELLECOUR. — Les 2, 3, 4, 5, 6 et 7 juin, représentations données par Mme Judic, du théâtre des Variétés de Paris, avec le concours de MM. Didier, Emmanuel, Edouard Georges, Worms, Charley, Herbilly, Victorin ; Mlle Bevalet, Mmes Edouard Georges, Maley-Roussel, Wilson.

Les vendredis 2, samedi 3, dimanche 4 juin, *Lili*, comédie-opérette en 3 actes, de MM. Alfred Hennequin et Albert Millaud, musique de M. Hervé.

Mme Judic remplira les rôles d'Amélie et d'Antonine, qu'elle a créés à Paris.

Lundi 5 juin, *La Femme à Papa*, comédie-opérette en 3 actes, de MM. Alfred Hennequin et Alfred Millaud, musique de M. Hervé.

Mme Judic jouera Anna et chantera deux chansons-actes.

Mardi 6 juin, *Lili*, comédie-opérette.

Mercredi 7 juin, représentation extraordinaire pour les adieux de Mme Judic.
Spectacle nouveau.
Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 heures à 5 heures.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1^{er} juin

Les affaires d'Egypte constituent le thème unique des conversations du monde financier. Elles ont exercé aujourd'hui une influence plus sérieuse que pendant aucune des dernières bourses sur la tenue du marché.

Mais si la cote a fléchi dans son ensemble aussi sensiblement qu'elle l'a fait l'explication de cette baisse est bien plus dans un effet indirect de la crise dont le Caire est le théâtre que dans l'émotion née de cette crise même.

La réponse des primes s'est faite à peut près aux plus bas cours du mois sur la totalité de la cote, et d'une manière absolue sur nos rentes. Toutes les primes sont abondantes.

Le 5 0/0 évalué entre 116.22 1/2 et 115.85 pour finir à 116 fr. en baisse de 50 centimes.

Le 3 0/0 à 82.70, l'Amortissable à 82.95 ont reculé chacun de 60 centimes.

Le 5 0/0 Italien et le Turc n'enregistrent qu'une baisse de 15 centimes.

Les Chemins ont perdu encore du terrain, et le Suez fléchit à 2700.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 1^{er} juin.

5 0/0	116 32	Banque Ottom.	808 75
3 0/0	83 35	Turc	12 97
Italien	90 50	Rio	20 20
Egypte	353 75	Extérieure	28 7/2

CHOSSES & AUTRES

Un héritage

Encore une histoire d'héritage extraordinaire. Cette fois, il s'agit d'un Suisse nommé Kobli, qui a servi aux Indes vers la fin du siècle dernier, et qui est mort laissant une fortune que les uns évaluent à cinq millions et les autres à deux cents. Les parents de ce nabab d'origine helvétique ont l'intention de réclamer cette fortune au gouvernement britannique; mais, avant de faire les démarches, ils se sont adressés à un avocat en le priant de faire une enquête.

L'homme de loi a déclaré qu'il était persuadé de la réalité de cette succession, qu'il croyait même qu'elle atteignait le chiffre de deux cents millions, mais il a fortement engagé ses clients à se convaincre si, d'après la loi anglaise, il n'y avait pas prescription, parce que, en ce cas, aucune considération au monde ne pourrait faire livrer aux héritiers un seul farthing.

Statistique postale

Quelques chiffres statistiques. D'après le nombre total des lettres expédiées par chaque nation, il a été calculé que : chaque Anglais laisse en moyenne un intervalle de dix jours entre ses lettres, chaque Français douze jours, chaque Suisse quatorze jours, chaque Wurtembergeois dix-sept jours, chaque Allemand vingt jours, chaque Russe deux cent quatre-vingt jours, chaque Bulgare TROIS ANS !

Il faut ajouter, qu'en France, la moyenne des bureaux de poste est de 3 kilomètres; en Suisse, 2 kilomètres; en Bulgarie elle est de 25 et en Russie de 35.

La fatigue des yeux

Il arrive souvent qu'une personne qui a eu, jusques vers quarante et quelques années, une vue suffisamment bonne, est obligé, passé cet âge, de se servir de lunettes parce qu'elle ne peut plus lire de près. Elles prend donc ces verres convexes, bombés, et alors elle a moins besoin d'éloigner de ses yeux le livre ou le journal, mais la vue reste délicate, le travail prolongé, le travail du soir demeure impossible.

Voici l'explication de ce fait, explication trouvée tout récemment et qui permet de porter remède au mal, chose rare en médecine. Tout le monde sait ce que c'est que d'être myope ou presbyte; mais il y a pour les yeux, une troisième infirmité beaucoup moins connue. C'est l'astigmatisme ou défaut de symétrie dans les courbures de l'œil : les astigmates voient mieux, par exemple, les lignes verticales que les lignes horizontales. Mais l'œil est une lunette bien remarquable comme construction. Il a, comme un premier verre la corne, en avant de la pupille puis une petite lentille le cristallin, placée en arrière. Le cristallin à la propriété de pouvoir bomber sa propre courbure,

grâce à l'action d'un tout petit muscle, cilzaire. L'œil est donc semblable à verre de lunette qui pourrait modifier sa propre courbure suivant la distance. Quand la cornée est plus courbée, par exemple dans le sens horizontal que dans le sens vertical, l'astigmatisme se produit. Mais quand cet astigmatisme n'est pas trop prononcé, de cristallin peut arriver, en se déformant d'une manière irrégulière en sens inverse, à le corriger. Cette faculté cesse au moment où le cristallin perd son élasticité normale, c'est-à-dire entre quarante et cinquante ans. Le remède est tout indiqué il consiste à prendre, non plus des verres convexes ordinaires, mais des verres cylindriques de même force.

Le phénomène que je viens d'essayer de résumer ici a été récemment trouvé par le D. Javal au moyen de son nouvel ophthalmomètre.

Mort au champ d'honneur

M. Charles Monselet est bon prosateur, bon poète, mais mauvais soldat, s'il faut en croire son propre aveu :

Lorsque j'écrirai l'histoire du 61^e bataillon de la garde nationale, auquel j'avais l'honneur d'appartenir pendant le siège de Paris, je n'oublierai pas de raconter l'anecdote suivante. C'est un feuillet détaché de mes mémoires.

Il me coûte un peu d'avouer que je n'étais pas un soldat exemplaire.

Ainsi, il m'arrivait souvent de manquer à l'appel, qui avait lieu tous les matins sur la place Saint-Pierre à Montmartre. Heureusement, un de mes amis était là, dont la délicatesse s'ingéniait à masquer mon absence. C'était Bénassit.

Voici comment il s'y prenait : Lorsque mon nom était prononcé, un silence se faisait. Bénassit sortait des rangs, grave et présentant arme, puis il disait d'une voix profonde :

— Mort au champ d'honneur !

Cette scène, renouvelée de La Tour d'Auvergne, ne manquait jamais de produire une forte impression sur les assistants.

Mots de la fin

Examen d'histoire naturelle :
— Dans quelle classe placez-vous les poules ?
— Dans la classe des mammifères.
— Comment cela ?... Elles ont donc des mamelles ?
— Mais sans doute... puisqu'il y a du lait de poule !

M. Calino, pour les fêtes de la Pentecôte a voulu faire voir la mer à Mme Calino.

Le soir ils se promènent sur la plage devant l'Océan, et ils aperçoivent un phare à feux intermittents.

— Faut-il tout de même que ces marins aient de la patience, dit M. Calino, le vent éteint leur lanterne et ils la rallument toujours.

BOURSE DE LYON

Du 1^{er} juin 1882

Rentes	Comptant-Actions
3 1/2 amortissables ... 82 90	Gaz de Lyon
3 1/2 amortissables ... 82 95	Gaz de la Guillaudière
4 1/2	Mines de la Loire
5 0/0 français	Montrambert
5 0/0 français	St-Etienne
5 0/0 français	Rive-de-Gier
Autrichien 4 0/0	Société lyonnaise
Russe 5 0/0	Départementaux-Omnibus
Dettes Egypt. unifiée	Eaux
Actions	Dombes
Crédit mob. Espag. ... 753 75	Abattoirs
Crédit Lyonnais	Verreries L. et Rhône
Union générale	Croix-Rouge
B. Lyon et Loire	Obligations
B. Hypothec. France	Ville-de-Lyon
Bac. foncière lyonn. ... 806 25	Ville-de-Paris 1869
Banque Ottomane	Ville-de-Paris 1871
Paris-Lyon-Médit. ... 702 50	Lombardes-anciennes 280
Chem. Autrichiens	Lombardes-nouvelles
Lombard-Vénitien	Loire
Saragosse	Saint-Etienne
Nord-Espagne	Rhône-et-Loire 4 0/0
Suez	Paris-Lyon-Médit. 3 1/2
	1866 868 50

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS

Réserves : 80 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CRÉDIT LYONNAIS bonifie en ce moment.

5 0/0 aux bons à échéance,	à 2 ans.
4 0/0	à 18 mois.
3 0/0	à 1 an.
2 1/2 0/0	à 6 mois.
2 0/0	à 3 mois.
1 0/0 à l'argent remboursable	à vue

MAISON D'ACCOUCHEMENT

TENUE PAR

M^{me} V^e YVERNAT

3, rue Vieil-Reversé (Saint-Georges) angle de la rue du Dojenné, Lyon

Pension pour les Dames enceintes Chambres indépendantes. Soins intelligents et discrétion.

Consultations. — PRIX MODÉRÉS

Connait l'allemand

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10

AGENCES

A PARIS, A GRENOBLE et AU PUY

Société anonyme

AU CAPITAL DE 3,250,000 Francs

Reçoit les Dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue	3 0/0
A 6 mois	4 1/2 0/0
A un an et au-dessus	5 0/0

ORDRES DE BOURSE — PAIEMENT DE COUPONS AVANCES SUR TITRES

Maison de Santé et de Convalescence

A MEYZIEUX près Lyon

située dans un pays très salubre, au milieu d'une vaste propriété d'agrément, avec salles d'ombrage, jeux divers, gymnase, belvédère, serres chaudes avec plantes rares, jardin d'hiver, chapelle, salle de billard, bibliothèque, etc.

Prix modérés. — Soins dévoués et discrétion. — Hydrothérapie électrothérapie, lactothérapie.

Pour renseignements, s'adresser à M. le docteur Courjon, directeur de l'établissement à Meyzieux, tous les jours, ou à Lyon les lundis mercredi et samedi, de 3 à 5 heures.

Le rédacteur gérant, VICTOR GOUBAUD

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

ANNONCES

VENTES JUDICIAIRES

Le samedi 3 juin 1882, à deux heures du soir, sur la place de Charabara, vente d'un cheval rouge, un tombereau et accessoires, le tout saisi.

Le même jour, à onze heures du matin, à Lyon, sur la place des Célestins, vente aux enchères publiques et au comptant de divers objets, tels que : voitures, placards et harnais.

Le dimanche 4 juin 1882, à onze heures du matin, à Villeurbanne, sur la place de la Mairie, vente aux enchères publiques et au comptant de divers objets mobiliers, tels que : banque, herbage, table, etc. Le tout saisi.

Il a été trouvé par une dame une somme d'argent, dans le centre de la ville. La réclamer à M. Laurent Puy, bandagiste, 5, rue de la Barre, à Lyon.

RENTES viagères à 80 ans 10 0/0, à 60 ans 15 0/0, à 70 ans 20 0/0, à 80 ans 25 0/0, à 90 ans 30 0/0. Crédit Financier 134, r. Rivoli, Paris.

A louer Rue de l'Hôtel-de-Ville, 60 à Pentresol VASTE LOCAL tout agencé, pour bureaux ou comptoir. S'y adresser.

DES BOISSONS GAZEUSES. — Guide manuel du fabricant, 1 vol. grand in-8 illustré de 80 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la lucrative industrie des boissons gazeuses, débitants, brasseurs, etc. Envoi franco contre 5 fr. en timbres poste adressés à l'auteur : Hermann-Lachapelle, 144, faubourg Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires. 6078. mai.

Belle écriture cursive

Nouvelle méthode perfectionnée. Trois mois suffisent pour enseigner l'écriture à une personne qui n'a jamais tenu la plume. Réforme complète en moins de deux mois de l'écriture la plus mauvaise.

Leçons à domicile à 2 francs le cachet. S'adresser à l'Agence Fournier, 14 rue Confort, sous le n° 944.

J'OFFRE de faire gagner au moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi et 30 fr. en voyageant pour faire connaître un article unique sans précédent. Très sérieux. S'adresser à M. de Boyères, 9, rue Boileau, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

25 0/0 d'intérêt par an, payables tous les mois, garantis par des obligations de la Ville de Paris. Crédit Financier, 134, r. Rivoli, Paris.

LYON — Rue et Place de la République — LYON

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX DEUX PASSAGES

AVIS

A l'occasion de la proximité des courses et des départs pour les villes d'eaux Nous venons de recevoir les derniers modèles

D'OBJETS CONFECTIONNÉS

pour toilettes de Dames, jeunes Filles, & Garçonnetts

La grande vente que nous avons dans ces divers genres, nous permet d'acheter pour ainsi dire sans cesse de grandes quantités d'articles tout faits et de la dernière mode au fur et à mesure de leur apparition. D'autre part, la bonne installation de nos nombreux ateliers, nouvellement encore agrandis et réorganisés, nous facilite pour satisfaire vite et bien, et dans les meilleures conditions de prix, aux commandes qui nous sont faites.

Toutefois, le choix des modèles étant actuellement plus complet qu'il ne le sera un peu plus tard, nous engageons vivement les personnes qui auraient des costumes ou des confections à nous faire exécuter sur mesures à se hâter, afin que nous puissions leur en faire la livraison en temps opportun et à leur entière satisfaction.

Nous avons également, en faisant nos recherches d'articles élégants et du dernier goût, traité plusieurs affaires tout à fait hors cours, en

Objets confectionnés classiques

tels que : Robes d'excursions, Costumes demi-toilette, Matinées, Peignoirs, Jupons, Mantilles, Visites, Jaquettes, Chapeaux, Ombrelles, Parures, Colifichets, etc., ainsi qu'en tissus de toutes sortes, que nous mettons à un

BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE

NOTA. — Pour éviter toute confusion, nous rappelons à notre clientèle que nous n'avons aucune succursale, et que nous déclarons tous rapports avec les maisons qui, dans différentes villes, ont pris depuis quelques années le même titre.

AUX DEUX PASSAGES

VER solitaire. Guérison par les globules de Secretan, le remède infaillible adopté dans les hôpitaux de Paris. Pas d'insuccès possible Pharm. Friedland, 37, avenue Friedland, Paris et dans les pharm. importantes. Envoi franco, mandat 10 fr

16 pages de texte
95,000 Abonnés
COURS DE TOUTES LES VALEURS
Liste de tous les Tirages
FRANC par an
BANQUE DES COMMUNES DE FRANCE
15, Clauzelle-d'Antan, Paris
LE MANAGER DES COMMUNES
ORGANE de la Banque des Communes de France
Par an

10 à 15% de REVENU CERTAIN
CAPITAL GARANTI toujours disponible
Opération sérieuse et SANS RISQUE
DEMANDER RENSEIGNEMENTS A LA CAISSE SYNDICALE
30, Avenue de l'Opéra — Paris

CAPSULES DARTOIS
seul remède contre la Phthisie
A TOUS LES DEGRÉS
Guérissent rapidement : Toux opiniâtres, Bronchites chroniques, Catarrhes, Engorgements pulmonaires.
Flac. 3 fr. 25. — 97, r. de Rennes, Paris
et les Pharmacies. — Se méfier des Capsules dites à la Créosote de Hôtre. Exiger le nom DARTOIS

PLUS DE 5,000
EPI
Maladies nerveuses
Le Mouton d'Inde
Nouvelles découvertes
Méd. d'ordre de la Légion d'honneur